

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 13 juin 2022 à 18 heures 00

Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT E S	ABSENT E S	ABSENT E S EXCUSÉ E S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre		x	
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil Municipal du 29 mars 2022, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

ORDRE DU JOUR

1. **Délibération concernant la réforme de la publicité des actes**
2. **Aire de jeux**
3. **Point sur les HLM**
4. **Organisation de la journée citoyenne**
5. **Organisation des élections**
6. **Questions diverses**

Le quorum est atteint.

Après avoir été désigné comme secrétaire de séance Monsieur Pierre LAPRAYE fait signer le bulletin de présence.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h15.

1. Délibération concernant la réforme de publicité des actes

Le Maire explique à l'ensemble du Conseil municipal qu'une délibération concernant les modalités de publicité des actes de la commune (arrêtés, délibérations, ...) doit être prise avant le 1^{er} juillet.

Après lecture de la délibération, les membres du Conseil décident, à l'unanimité, de l'approuver.

2. Aire de jeux

Des demandes de devis (jeux + banc + sol + clôture) sont en cours afin de réaliser une aire de jeux pour les enfants face au Plan d'eau.

La mise en place d'un panier de basket a été évoqué ainsi que le remplacement du filet du terrain de tennis.

Nous attendons les devis afin de pouvoir sélectionner la meilleure offre et réaliser les dossiers de demandes de subventions auprès de différents organismes.

3. Point sur les HLM

Des demandes de devis pour la rénovation des HLM vont être demandés afin de pouvoir réaliser les demandes de subventions et avoir une idée du coût des travaux.

La signature d'un sous-seing privé est envisagé sous condition d'attribution de subventions pour l'achat du bâtiment.

4. Organisation de la journée citoyenne

Comme chaque année, une journée citoyenne sera organisée.

Elle se déroulera le samedi 25 juin à partir de 9h00. La mairie offrira une grillade à midi.

5. Organisation des élections

Le Maire étant absent pour le second tour des législatives, le 1^{er} adjoint, Pierre RÉGNÉ sera président du bureau de vote avec Élisabeth SANCHO comme suppléante.

6. Questions diverses

- La mairie va reprendre la gestion de l'ASA. Le dossier est encore en cours.
- Concernant les plaques pour les noms des rues ainsi que pour les numéros, Élisabeth et le Maire sont en charge du projet. Des devis vont être demandés.
- Un sondage concernant l'extinction de l'éclairage la nuit va être réalisé auprès des administrés.
- La cérémonie du 14 juillet aura lieu à Fosse d'en haut le 15 juillet suivie d'un apéritif.
- Le comité d'animation de Fosse souhaite améliorer la guinguette du Plan d'eau. Plusieurs idées sont évoquées et le projet suit son cours.

L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du Conseil Municipal a été actée à 20h25.

